

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/07/2009

Réception par le Prefet : 06/07/2009

Publication : 10/07/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-10-7-7

Séance du vendredi 3 juillet 2009

### INTERVENTIONS DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DU PATRIMOINE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008 modifiée par la délibération du Conseil Général n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG 2008-5-7-3 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative au Budget Primitif 2009 en faveur de la conservation et de l'animation du patrimoine culturel,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine en date du 09 juin 2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- CREDITS D'INVESTISSEMENT :

- Alloue une subvention d'investissement d'un montant total de **83 450 €** à l'Association de l'Ecomusée d'Alsace. Ce montant sera prélevé sur le programme 2009-D215-9999 Chapitre 204 Fonction 312 Nature 2042 Prog/Opération 2312 ;
- Autorise le Président à signer la convention jointe au rapport à intervenir avec l'Association de l'Ecomusée d'Alsace ;
- Alloue une subvention d'investissement d'un montant total de **124 200 €** à l'Association pour la Gestion du Musée National de l'Automobile de Mulhouse soit :
  - **74 000 €** pour les travaux de façades
  - **50 200 €** pour les honoraires des architectesCes montants seront prélevés sur le programme 2009-D214-9999 Chapitre 204 Fonction 312 Nature 2042 Prog/Opération 2302 ;
- Autorise le Président à signer les deux conventions jointes au rapport à intervenir avec l'Association pour la Gestion du Musée National de l'Automobile de Mulhouse ;

- Alloue une subvention d'investissement d'un montant total de **50 000 €** à la Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse d'Alsace-Moselle. Ce montant sera prélevé sur le programme 2009-D212-429 Chapitre 204 Fonction 312 Nature 2042 Prog/Opération 2282 ;
- Autorise le Président à signer une convention jointe au rapport à intervenir avec la Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse d'Alsace-Moselle (CRAV).

CREDITS DE FONCTIONNEMENT :

- Alloue des subventions de fonctionnement d'un montant total de **56 000 €** au titre de 2009 pour le soutien à l'animation du patrimoine :
 

- Association Groupe Rodolphe	10 000 €
- Association CHAM	30 000 €
- Région Alsace	11 500 €
- Association Chœur d'Hommes	800 €
- Association Etudes et Chantiers Lorraine	3 000 €
- Office de Tourisme des Bords du Rhin	700 €

Ces montants seront prélevés sur la ligne soutien à l'animation du patrimoine code opération 2009-D711-9999-2 Chapitre 65 Fonction 312 Nature 6574 Prog/Opération 2277 et Nature 65732

- Autorise le Président à signer une convention jointe au rapport à intervenir avec l'Association Chantiers Histoire & Architecture Médiévales (CHAM).

- Alloue des subventions de fonctionnement d'un montant total de **33 000 €** au titre de 2009 pour les fouilles archéologiques
 

- - Association Promotion Recherche Archéologique en Alsace	4 500 €
- - Université Marc Bloch	4 000 €
- - ASEPAM	4 000 €
- - Association Oedenbourg	14 500 €
- - Association d'Archéologie et d'Histoire de Horbourg-Wihr	6 000 €

Ces montants seront prélevés sur la ligne fouilles archéologiques code opération 2009-D711-7-1 Chapitre 65 Fonction 312 Nature 6574 Prog/Opération 2277.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions